Aperçu

Croissance mondiale modérée et risque de déséquilibres macroéconomiques

En 2006, la croissance de l'économie mondiale a été légèrement supérieure à celle de 2005, passant de 3,5% à 3,8%. Cette progression s'explique par le dynamisme des pays asiatiques, qui continuent d'afficher des taux de plus de 8%. Dans les économies développées, en revanche, la croissance reste modeste et n'a pas encore atteint le niveau antérieur à l'année 2001. Les principaux obstacles à la croissance sont les déséquilibres macroéconomiques au niveau mondial, associés à des politiques macroéconomiques restrictives dans les pays développés, ce qui empêche une reprise tirée par la demande. Les cours élevés du pétrole compromettent également la croissance dans les pays développés et dans les pays en développement en raison de coûts de production élevés.

Les pays développés, en particulier les États-Unis, font face aux aggravations du déficit du compte courant, du déficit public et celui du secteur privé, qui menacent le redressement économique au niveau national et la stabilité financière mondiale. Aux États-Unis, augmentant de façon systématique depuis les années 90, le déficit des opérations courantes a représenté 6,6% du PIB en 2006. Le solde budgétaire, excédentaire en 2000 (1,9% du PIB), a fait place à un déficit qui s'accentue, atteignant 2,5% du PIB en 2006. Par ailleurs, la situation du secteur privé continue de se détériorer en raison d'une insuffisance de l'épargne causée, en partie, par l'accès facile au crédit destiné à la consommation.

Jusqu'ici, les déficits grandissants des États-Unis ont été financés par l'épargne des pays en développement, en particulier les pays asiatiques et les économies émergentes exportatrices de pétrole du Moyen-Orient. L'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ont enregistré une augmentation de leurs excédents en compte courant depuis 2000. La Chine, en particulier, a vu son excédent passer de 1,7% du PIB en 2000 à 7,2% en 2006, faisant d'elle la plus importante source de financement du déficit des États-Unis. Dans les pays en développement, les banques centrales ont accumulé des réserves massives libellées en dollars des États-Unis, en partie pour empêcher l'appréciation de la monnaie nationale. Ces réserves n'ont rapporté que de faibles rendements aux détenteurs d'actifs, compte tenu de la faiblesse des taux d'intérêt mondiaux, qui a cependant permis aux États-Unis d'accumuler des dettes à bas prix.

Toutefois, la volonté des banques centrales de continuer à accumuler des réserves à faible rendement a des limites. Les marchés cherchent des assurances sur la capacité des décideurs à maîtriser les déséquilibres. Il faudra donc une action concertée et coordonnée des pays développés et des pays en développement pour corriger ces déséquilibres de façon coordonnée. Le mécanisme d'ajustement consistera notamment à réduire le déficit des États-Unis, à augmenter l'investissement dans d'autres pays (avec une diminution de l'épargne nette dans les pays très excédentaires) et à dévaluer le dollar, ce qui permettra de corriger le déficit commercial des États-Unis et d'éliminer les incitations à accumuler des réserves. Plus important encore, il sera crucial d'accélérer la croissance dans les pays développés comme dans les pays en développement, ce qui nécessitera un assouplissement de l'orientation de la politique économique pour favoriser un redressement tiré par la demande.

Croissance améliorée mais toujours insuffisante

Les économies africaines continuent de maintenir la dynamique de croissance des années précédentes, affichant un taux global de croissance réelle du PIB de 5,7% en 2006 contre 5,3% en 2005 et 5,2% en 2004. Pas moins de 28 pays ont enregistré une amélioration de la croissance en 2006 par rapport à 2005. Seul le Zimbabwe a enregistré un taux de croissance négatif en 2006. Comme les années précédentes, la croissance a été soutenue par une amélioration de la gestion macroéconomique dans de nombreux pays et par une forte demande mondiale des principaux produits d'exportation africains, ce qui s'est traduit par une hausse des prix à l'exportation, en particulier les prix du pétrole brut, des métaux et des ressources minières.

Toutefois, pour la plupart des pays africains, les taux de croissance réels sont restés relativement bas par rapport aux objectifs de développement qu'ils se sont fixés. Seuls cinq pays ont atteint un taux de croissance réel du PIB de 7% ou plus entre 1998 et 2006. À ce rythme, peu de pays seront en mesure de réaliser les OMD d'ici à 2015. Cela étant, les résultats ont été sensiblement différents dans les cinq sous-régions. L'Afrique du Nord a connu la plus forte accélération du taux de croissance du PIB, suivie de l'Afrique centrale. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe ont enregistré une décélération de la croissance, alors que l'Afrique de l'Est a maintenu le même taux de croissance qu'en 2005. La forte dépendance à l'égard des produits de base demeure une caractéristique commune de la production, des exportations et de la croissance dans toutes les sous-régions. Cette situation expose le continent aux chocs extérieurs et l'oblige à faire de la diversification économique une priorité absolue dans ses politiques de croissance.

Le groupe des pays exportateurs de pétrole a contribué pour 57,5% au taux de croissance de 5,7% enregistré par le continent en 2006, contre 53,4% en 2005. Une gestion efficace des recettes pétrolières et une diversification de l'économie sont indispensables pour que ces pays réduisent leur vulnérabilité aux chocs pétroliers et réalisent une croissance durable.

Une meilleure gestion économique et une augmentation des prix des produits de base non pétroliers ont plus que compensé l'impact négatif de la hausse des cours du pétrole sur le PIB réel des pays africains importateurs de pétrole. L'impact de la hausse des cours du pétrole sur la croissance a été particulièrement modéré dans les économies dépourvues de pétrole et de ressources minières, qui ont vu leur taux de croissance s'améliorer, passant de 4,1% en 2005 à 5,8% en 2006, grâce à l'allègement de la dette et à une augmentation des flux d'aide, ainsi qu'à de meilleurs résultats agricoles et à une hausse des prix des produits agricoles. Dans les pays non pétroliers mais dotés de ressources minières, le taux de croissance est resté inchangé en 2006 par rapport à 2005, les gains tirés de la hausse des prix des ressources minières ayant été atténués par les effets de l'augmentation des cours du pétrole.

Pour réduire au minimum les effets de la hausse des cours du pétrole sur l'inflation et la stabilité macroéconomique en général, les gouvernements africains devront adopter des politiques prudentes, en évitant en particulier la monétisation des déficits. Parallèlement, la communauté internationale des donateurs et les institutions financières internationales devront apporter un soutien particulier aux pays africains à faible revenu et importateurs de pétrole, afin d'atténuer l'impact de la hausse des cours du brut. En particulier, l'allègement de la dette et le financement du déficit budgétaire par des ressources extérieures supplémentaires non génératrices d'endettement sont absolument nécessaires pour aider les pays africains importateurs de pétrole à maintenir la croissance économique et à réaliser les OMD.

Balances des opérations courantes influencées par le secteur des ressources

Pour la troisième année consécutive, l'Afrique a enregistré un excédent de la balance des opérations courantes (qui passe de 2,3% du PIB en 2005 à 3,6% en 2006) avec une tendance à la hausse. En moyenne, la position de la balance des paiements de l'Afrique reflète largement l'évolution de la situation des pays pétroliers, qui ont enregistré des excédents commerciaux en hausse, alors que les pays importateurs de pétrole ont vu leurs déficits commerciaux se creuser. L'aggravation du déficit commercial a été plus prononcée dans les pays sans littoral.

Si les taux de change ont été stables dans la plupart des pays, la forte dépendance des économies africaines à l'égard des produits de base les expose à des fluctuations des termes de l'échange et à la volatilité extrême des taux de change. La plupart des pays africains sont tributaires du pétrole et des ressources minières ou de quelques produits agricoles comme le thé, le café et le cacao. Les fluctuations du cours des produits de base ont donc un impact significatif sur le taux de change dans ces pays. Cette situation contraint de nombreux pays africains à accumuler des réserves en devises considérables à un coût économique élevé. Il serait préférable d'adopter une stratégie globale (adaptée à chaque pays) de réglementation prudentielle et de contrôle des capitaux qui puisse réduire au minimum les risques de change tout en permettant aux pays de bénéficier de l'augmentation des recettes d'exportation et des flux d'investissement direct étranger (IDE).

Nécessité d'une nouvelle approche en matière de politique de croissance

Plus que jamais, tout le monde s'accorde à penser que les politiques générales de croissance «à formule unique», prévues dans les programmes de stabilisation économique et de réforme de seconde génération n'ont pas amélioré la situation des pays africains. Outre le maintien de la stabilité macroéconomique, les pays africains ont besoin d'adopter des politiques budgétaires et monétaires orientées vers la promotion de l'investissement intérieur, la création d'emplois et la croissance. De plus, il est nécessaire d'identifier les obstacles de croissance et de valoriser les politiques sectorielles, et de concevoir des mécanismes d'incitation pour orienter les ressources vers les secteurs qui présentent le plus fort potentiel de croissance et de création d'emplois.

Développement social: progrès vers les OMD en deçà des attentes.

Comparée aux autres régions, l'Afrique continue d'être à la traîne en ce qui concerne tous les indicateurs de développement social. Les indices de pauvreté n'ont pratiquement pas varié depuis des décennies. La proportion moyenne de la population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté était de 44% en 2002, contre 44,6% en 1999. On peut donc difficilement parler de progrès notable en matière de réduction de la pauvreté. L'Afrique subsaharienne est également loin d'atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous, et ce malgré la progression sensible des taux nets de scolarisation qui sont passés de 53,0% à 64,2% de 1991 à 2004. En Afrique du Nord, ces taux sont passés de 78,8% à 85,8% sur la même période. Il est crucial d'accroître l'investissement dans le domaine de l'éducation pour répondre à la croissance de la demande et éviter que l'expansion de la scolarisation ne se fasse au détriment de la qualité de l'enseignement. Il faudra également multiplier les efforts pour accélérer les progrès vers l'égalité des sexes dans l'accès à l'éducation.

Les progrès accomplis dans le domaine de la santé restent également modestes, l'Afrique subsaharienne étant devancée par l'Afrique Nord. La propagation de la pandémie de VIH/sida menace gravement le secteur de la santé. À l'heure actuelle, plus de 25 millions d'Africains vivent avec le VIH et, sur les 2,8 millions de décès dus au sida en 2005 dans le monde, deux millions se sont produits en Afrique. Dans les 38 pays africains les plus durement touchés, on s'attend à 19 millions de décès supplémentaires dus au sida entre 2010 et 2015. Il faudra donc accroître les ressources budgétaires destinées à la prévention - notamment par l'éducation - et au traitement, afin d'arrêter la propagation de cette pandémie.

Les pays africains continuent aussi de faire face à d'autres maladies mortelles, en particulier le paludisme, qui reste la principale cause de décès sur le continent. L'investissement dans les moustiquaires traitées aux insecticides a prouvé son efficacité en matière de prévention du paludisme. Toutefois, beaucoup reste à faire pour remporter la bataille contre cette maladie et d'autres encore, comme la tuberculose, qu'il est possible de prévenir et de traiter.

Perspectives de croissance pour 2007 et à moyen terme

L'Afrique devrait réaliser un taux de croissance de 5,8% en 2007, ce qui est légèrement supérieur au taux de 2006 (5,7%). La demande mondiale de produits africains, en particulier le pétrole, les ressources minières et les produits agricoles, devrait rester forte, mais ces prévisions sont tributaires de la reprise économique dans les pays industriels et du maintien de la forte croissance dans les pays émergents d'Asie, notamment la Chine. Par ailleurs, le respect des promesses concernant l'aide et l'allègement de la dette permettra aux pays africains d'augmenter les dépenses dans des secteurs clefs, notamment l'infrastructure et les services sociaux. En outre, l'amélioration de la gestion macroéconomique permettra non seulement de réduire l'inflation à court terme, mais aussi de stimuler l'investissement privé et la croissance.

Parmi les facteurs susceptibles de compromettre la croissance en 2007 et les années suivantes figurent l'absence de diversification de la production et des exportations, l'instabilité et la vulnérabilité aux perturbations qu'elle entraîne, ainsi que l'aggravation de la pandémie de VIH/sida, qui réduit l'offre de main-d'œuvre et sa productivité. De même, l'inefficacité de l'infrastructure publique et l'absence d'un approvisionnement fiable en énergie au niveau national, ainsi que la faible intégration des réseaux de transport et d'énergie au niveau régional, continueront de compromettre la productivité et la compétitivité sur le marché international. La hausse des cours du pétrole représente un grand sujet de préoccupation pour les pays africains, qui doivent continuer à maîtriser l'inflation, à promouvoir la stabilité budgétaire, à améliorer la situation du compte courant et à renforcer la croissance.

Financement du développement: défis et possibilités

Depuis quelques années, le financement du développement en Afrique connaît des évolutions encourageantes qui devraient contribuer à améliorer les perspectives de croissance du continent dans les années à venir. Toutefois, beaucoup reste à faire en ce qui concerne aussi bien le volume des ressources extérieures que l'efficacité de l'utilisation de ces ressources.

Endettement extérieur toujours élevé et flux de capitaux privés insuffisants

L'espoir que la dette extérieure de l'Afrique sera considérablement réduite dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et que les réformes économiques stimuleront les flux de capitaux privés, tarde à se concrétiser. Bien que le stock de la dette africaine rapporté au PIB ait considérablement diminué, les obligations au titre du service de la dette sont restées inchangées en 2006, en raison de la hausse des taux d'intérêt. La charge de la dette compromet sérieusement les dépenses d'investissements publics et freine en fin de compte la croissance et la création d'emplois.

Le continent a bénéficié d'importants apports de capitaux extérieurs, sous forme d'aide publique au développement (APD) (y compris l'allègement de la dette), qui devraient stimuler la croissance économique dans les années à venir. L'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) lancée par le Groupe des Huit (G-8) à son Sommet de 2005 à Gleneagles a apporté à 13 pays d'Afrique subsaharienne une indispensable bouffée d'oxygène. Toutefois, ces mesures d'allègement de la dette sont insuffisantes et davantage de ressources externes seront nécessaires pour aider les pays africains à augmenter leurs taux de croissance et à réduire significativement la pauvreté. L'investissement intérieur brut reste bien en deçà du niveau pouvant permettre à l'Afrique de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Il faudra d'importants apports financiers extérieurs pour combler le déficit chronique entre l'investissement et l'épargne, afin de relancer la croissance économique.

Évolution encourageante en matière de financement extérieur, mais versements inférieurs aux promesses

Reconnaissant l'impact de leurs politiques et pratiques sur l'efficacité de l'aide, les donateurs se sont engagés à mieux les harmoniser pour en améliorer l'incidence sur le développement des pays bénéficiaires. Cet engagement figure dans un certain nombre de déclarations internationales, notamment le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Rome, la Déclaration de Paris et, récemment, celle du G-8 à Gleneagles. Toutes ces déclarations appellent à l'augmentation des ressources en faveur des pays en développement et à l'amélioration de la fourniture et de la gestion de l'aide pour que celle-ci ait une incidence plus grande sur le développement des pays bénéficiaires.

Les versements au titre de l'aide restent en deçà de l'objectif d'une APD équivalant à 0,7% du RNB que les donateurs se sont engagés à atteindre. Le ratio moyen des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) était de 0,26% en 2004. Toutefois, un petit nombre de pays a atteint l'objectif.

S'agissant de l'efficacité de l'aide, les pays donateurs ont accompli des progrès considérables en déliant l'aide fournie aux pays africains. La part d'aide non liée que les pays membres du CAD ont accordée aux pays les moins avancés (PMA) est passée de 55% au cours de la période 1999-2001 à 68% en 2004. Toutefois, les résultats varient considérablement d'un pays du CAD à l'autre. La Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège et le Royaume-Uni par exemple, sont passés avec succès de l'aide liée à l'aide non liée, tandis que d'autres maintiennent encore des ratios élevés entre les deux. Pareillement, les pays membres du CAD ont fait des progrès considérables en faisant passer la part de dons dans l'APD, de 49% au cours de la période 1980-1984 à 90% au cours de la période 2002-2004.

Les pays donateurs ont fait également des avancées notables en honorant leurs engagements concernant l'allègement de la dette. Les pays africains ont bénéficié de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) annoncée au Sommet du G-8 à Gleneagles. Si cet allègement de la dette est le bienvenu, il est toutefois insuffisant pour financer les nombreuses priorités de développement de l'Afrique.

Financement du développement national

Comme on l'a vu dans d'autres régions en développement, notamment en Asie de l'Est, la mobilisation des ressources intérieures joue un rôle fondamental dans le financement des investissements consacrés aux infrastructures économiques et sociales et, partant, la lutte contre la pauvreté.

De tout temps, en Afrique subsaharienne l'épargne a été inférieure à 20% du PIB, soit bien moins que la moyenne enregistrée par l'Asie de l'Est et le Pacifique (35%), l'Amérique latine et les Caraïbes (21%) et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (26%). Dans le même temps, il est encourageant de voir que plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont su mobiliser l'épargne intérieure. En effet, cinq pays (l'Algérie, le Botswana, le Gabon, le Nigéria et la République du Congo) ont des taux d'épargne intérieure supérieurs à 30%. Aussi, l'un des principaux défis à relever par ces pays est-il de savoir comment traduire cette hausse de l'épargne intérieure en investissements productifs, en particulier dans les activités non liées au pétrole ou aux ressources minières, de façon à garantir une croissance économique durable. Les autres gouvernements africains devront axer leurs efforts sur la mobilisation de l'épargne publique et privée.

En conséquence de faibles niveaux d'épargne associés à des flux de capitaux privés limités, les pays d'Afrique subsaharienne ont des taux d'investissement inférieurs à ceux d'autres régions en développement. Par exemple, pendant la période 2000-2004, l'investissement intérieur représentait 18% du PIB en Afrique subsaharienne contre 31% pour l'Asie de l'Est et le Pacifique.

Face à ce problème, il est nécessaire de développer des marchés de capitaux intérieurs, y compris des marchés obligataires et des marchés boursiers, qui peuvent beaucoup contribuer à accroître aussi bien la qualité que la productivité de l'investissement. Il y a actuellement 21 marchés boursiers en Afrique, mais ils se caractérisent encore par leur illiquidité, leur faible intégration aux marchés régionaux et mondiaux et par diverses contraintes en matière de capacités et de technologie. L'intégration régionale des marchés de capitaux en Afrique permettrait de résoudre ces problèmes, en particulier pour les petites économies. De façon générale, pour accélérer le développement des marchés de capitaux, les gouvernements doivent accroître les capacités de toutes les parties prenantes, investir dans les infrastructures et promouvoir la bonne gouvernance.

Évolution des négociations commerciales

On s'accorde à reconnaître que les négociations commerciales sont un outil majeur pour accroître les perspectives commerciales et faciliter l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale. Ces négociations sont toutefois loin de répondre aux attentes du continent. On attendait beaucoup de l'aboutissement du cycle de Doha.

De même, nombreux sont ceux qui estiment que les Accords de partenariat économique (APE) avec l'UE conduiraient à une amélioration du climat des affaires dans les pays africains, en favorisant l'accroissement des investissements et en stimulant la diversification de leurs économies.

Il est toutefois à déplorer que, sur le front des négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les progrès aient été limités et en deçà des attentes des pays africains. L'impasse des négociations de l'OMC semble être principalement liée au désaccord sur les niveaux de la demande et des offres concernant l'agriculture, un domaine critique pour les perspectives de développement de l'Afrique. Cette absence de progrès constitue visiblement un revers pour le processus multilatéral, empêchant la communauté internationale, et plus particulièrement les pays les plus pauvres, de tirer parti d'améliorations significatives du système d'échange multilatéral.

Les progrès limités des négociations de l'OMC nuisent à l'initiative sur le coton, qui était parrainée par certains pays africains en vue de l'élimination des subventions accordées par les pays développés au coton. Alors que le secteur du coton et du textile en Afrique offre d'énormes possibilités de diversification, les retards enregistrés dans la finalisation du cycle de Doha empêchent d'en tirer parti. La Conférence ministérielle tenue à Hong Kong en décembre 2005 a abouti à un accord sur l'élimination des subventions à l'exportation de coton, mais aucun accord n'a été conclu sur l'élimination des subventions intérieures. On s'attendait à ce que l'avancée des négociations de l'OMC permette de conclure rapidement un accord sur le coton.

L'un des faits nouveaux les plus significatifs est sans doute l'évolution de la participation des pays africains aux négociations proprement dites. Les pays africains ont non seulement participé activement à la définition du mandat des négociateurs, mais ont aussi été actifs à chaque étape des négociations. Cette participation active n'a pas donné de résultas concrets pour ce qui est du traitement global des questions prioritaires pour l'Afrique.

On est de plus en plus préoccupé en Afrique par le fait que les APE, tout en représentant un important potentiel de croissance et de développement, posent des défis de taille au niveau des coûts d'ajustement. Le blocage des négociations à l'OMC complique également le processus des APE. Faute d'une évolution de la situation concernant les règles relatives aux arrangements commerciaux préférentiels, des incertitudes majeures subsistent quant au degré de flexibilité qu'auraient les pays africains sur la durée des périodes de transition et la portée de la libéralisation. Les négociations sur les APE sont sans doute le défi majeur à relever par les responsables africains de la politique commerciale, en particulier au vu de la lenteur du cycle de Doha. Elles constituent certes des défis de taille, mais n'en sont pas moins des opportunités en matière de développement pour le continent.

Compte tenu de la lenteur des négociations à l'OMC et du processus en cours concernant les APE, les pays africains ont encore plus intérêt à diversifier leurs marchés d'exportation. Ils sont impliqués dans plusieurs accords et négociations

de libre-échange au niveau régional. La promotion de l'intégration régionale africaine est depuis longtemps un des objectifs du continent, mais cette dernière reste entravée par plusieurs obstacles, notamment des facteurs politiques et sécuritaires, la médiocrité des infrastructures de transport et de communications, le peu de complémentarité dans les structures de production et le réseau complexe des appartenances à différentes communautés économiques régionales (CER).

Les arrangements commerciaux préférentiels sont des structures complémentaires prometteuses aux fins de la diversification. Trente-sept pays africains remplissent les conditions pour bénéficier de la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités en Afrique (AGOA), qui accorde aux pays africains l'accès quasiment en franchise de droits et sans contingent au marché des États-Unis. Trente-quatre pays africains sont des PMA et peuvent, par conséquent, bénéficier de l'initiative de l'UE intitulée «Tout sauf les armes». D'autres pays africains qui ne sont pas des PMA sont soit des bénéficiaires du système généralisé de préférences (SGP) de l'UE, soit des parties à un accord de libre-échange bilatéral avec l'UE.

Plusieurs pays ou groupements africains participent également à des négociations bilatérales ou commerciales en vue de diversifier leurs marchés d'exportation et de renforcer leur intégration dans le système économique mondial. C'est ainsi que des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) négocient actuellement des accords de libre-échange avec plusieurs pays d'Afrique du Nord. Les États-Unis et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) ont également engagé des pourparlers sur le libre-échange. De son côté, l'Afrique du Sud discute d'un éventuel accord de libre-échange avec l'Inde et les pays du Marché commun du cône sud (MERCOSUR). Suite à la récente explosion des échanges entre l'Afrique, d'une part, et la Chine et l'Inde, d'autre part, plusieurs pays envisagent aussi des négociations avec ces deux pays asiatiques.

Diversification: un pilier du développement de l'Afrique

La stratégie de développement de l'Afrique s'étend sur deux périodes distinctes. La période couvrant les années 1960 et 1970 est caractérisée par des politiques visant à renforcer l'autonomie économique. C'est pendant cette période que la plupart des pays ont résolument appliqué des politiques de diversification. La crise économique du début des années 1980 a entraîné un revirement dans les politiques économiques en Afrique. La plupart des politiques économiques adoptées après l'indépendance et qui étaient axées sur le développement à long terme ont été remplacées par des politiques de stabilisation macroéconomique axées sur des objectifs à court terme. Cette réorientation n'a pas donné les résultats attendus et il est indéniable qu'une nouvelle réorientation est nécessaire pour accélérer les progrès en vue de la réalisation des OMD.

Ces dernières décennies, les lueurs de croissance économique ont disparu aussi vite qu'elles étaient apparues. L'élan de croissance actuel repose, lui aussi, sur des fondements très fragiles. Le continent continue à être tributaire de produits de base dont les cours ont été à l'origine de graves chocs commerciaux. Les efforts de diversification avaient donné des résultats dans les années 1970 et au début des années 1980, mais ces gains ont été perdus au milieu des années 1980 en raison des crises économiques. Il est donc indispensable que les pays africains adoptent la diversification comme modèle central de développement.

Les expériences de diversification en Afrique se répartissent en quatre principales catégories: les pays ayant peu diversifié leur économie tels que le Burkina Faso et le Sénégal; les pays qui ont réalisé quelques progrès au début puis ont connu une stagnation dans le processus tels que le Kenya; ceux qui ont réussi à approfondir le processus de diversification tels que la Tunisie et Maurice; les pays qui ont régressé dans leurs efforts de diversification, principalement les pays pétroliers tels que le Nigéria et les pays qui ont connu une stagnation importante, groupe comprenant principalement des pays en conflit ou sortant de conflits tels que le Libéria et la République démocratique du Congo. Cette diversité d'expériences soulève des questions quant aux facteurs déterminant la diversification et les politiques permettant de promouvoir la diversification à moyen et à long terme.

Déterminants et étapes de la diversification

Le processus de diversification en Afrique est fortement influencé par l'investissement, le revenu par habitant, le degré d'ouverture du commerce, les politiques macroéconomiques et le cadre institutionnel. D'abord, l'investissement est un élément essentiel de toute politique de diversification économique. En Afrique, on constate deux étapes de la diversification en ce qui concerne l'investissement, qui se caractérisent par un rapport en forme de U entre l'investissement et la diversification. Malheureusement, le point de retournement pour les pays africains intervient lorsque l'investissement représente 12,5% du PIB, ce qui montre que pour approfondir le processus de diversification sur le continent, il faudra que le ratio investissement/PIB soit plus élevé. Une deuxième constatation importante du présent rapport concerne les effets de revenus sur la diversification.

À l'instar de l'investissement, les deux étapes de la diversification, comme le montrent les documents disponibles, ont été confirmées dans le cas des pays africains. Le rapport indique également que l'ouverture commerciale ne contribue pas nécessairement à l'approfondissement de la diversification, comme le montrent les documents actuels et l'expérience en matière d'ouverture concernant l'Afrique. Il est manifeste qu'une politique commerciale stratégique est nécessaire pour renforcer ce processus en Afrique.

La rapide libéralisation en Afrique a donné un coup de frein au processus de diversification

La rapide libéralisation a entravé la diversification sur le continent. Les résultats montrent que le débat sur la politique commerciale optimale est hautement pertinent. Les données disponibles sur les pays africains montrent, en particulier, que les arguments en faveur d'une marge de manœuvre plus grande en matière de libéralisation commerciale sont fondés. Les pays africains voudraient bien procéder à une libéralisation progressive. En fait, les données historiques montrent que les pays qui encouragent d'abord la diversification avant de se spécialiser connaissent une période de prospérité plus longue.

La stabilité macroéconomique est nécessaire à la diversification

L'industrialisation contribue à l'approfondissement de la diversification, ce qui cadre bien avec la théorie du développement classique selon laquelle un pays passe de la spécialisation à la diversification en renforçant sa base industrielle avant de recommencer à se spécialiser. Certains éléments de la stabilité macroéconomique sont essentiels à la diversification. En particulier, le conservatisme budgétaire serait une importante contrainte à la diversification.

L'environnement institutionnel est essentiel à la diversification

Les bonnes institutions assurent un environnement favorable à la diversification. En particulier, la bonne gouvernance permet à l'économie de se diversifier, alors que les conflits empêchent la diversification. Par conséquent, la consolidation des réformes institutionnelles, à la fois au niveau global (par ex. le système juridique) et au niveau microéconomique (par ex. la réglementation commerciale et bancaire) est un important élément de tout programme national de promotion de la diversification.

La diversification contribue à la croissance grâce à la productivité

Il est bien établi que le taux de croissance économique est plus rapide quand la productivité est plus élevée. En fait, les taux de croissance économique varient d'un pays développé à l'autre principalement en raison du taux de croissance de la productivité plutôt que du taux d'accumulation des facteurs. Par conséquent, les pays africains peuvent accroître leur taux de croissance en approfondissant la diversification qui, à son tour, entraîne une amélioration de la productivité. L'approfondissement de la diversification est aussi important que l'élimination des conflits ou l'investissement dans le capital humain du point de vue de l'amélioration de la productivité et donc de la croissance économique.

Politiques visant à approfondir la diversification

L'Afrique peut mettre en œuvre des politiques à trois niveaux: politiques macroéconomiques pour appuyer la diversification; politiques commerciales et sectorielles pour approfondir la diversification; politiques de consolidation des institutions pour renforcer les efforts de diversification.

Politiques macroéconomiques pour promouvoir la diversification: le pragmatisme plutôt que l'orthodoxie

Les pays africains doivent mettre en œuvre des politiques macroéconomiques pour promouvoir la diversification. Bien que la stabilité macroéconomique soit importante pour la diversification, il va également sans dire qu'un cadre macroéconomique rigide empêchera la diversification. La stabilité macroéconomique, fondée sur le conservatisme budgétaire et monétaire risque, en fait, de retarder le processus de diversification. L'adoption de politiques macroéconomiques souples, qui permettent aux pays d'atteindre des niveaux élevés d'investissements publics, est essentielle pour mener à bien tout programme de diversification.

Politiques commerciales et sectorielles de diversification-retour aux fondamentaux

Au cours des années 80, l'accent a été mis non plus sur la gestion économique mais sur les politiques de stabilisation macroéconomique, ce qui s'est traduit par la négligence des politiques sectorielles et des réformes structurelles, essentielles pour l'industrialisation et la diversification. Par conséquent, il convient d'adopter un dosage subtil de politiques plus proactives au niveau microéconomique et de politiques macroéconomiques. Les pays africains devraient recourir à des politiques commerciales de façon stratégique visant, en particulier, à diversifier l'économie et, par conséquent, à obtenir des résultats en matière de croissance et de développement.

Ce rapport montre que le secteur financier joue un rôle crucial dans le financement de l'investissement privé, essentiel pour la diversification. Par conséquent, il convient de consolider les réformes du secteur financier pour accroître l'efficacité de l'allocation des ressources, ce qui permettra d'approfondir la diversification.

En ce qui concerne les politiques industrielles, il est utile de rappeler que la transformation est une condition à la fois nécessaire et suffisante de l'industrialisation. Toutefois, il ne saurait y avoir de transformation économique sans diversification. Étant donné la corrélation entre diversification et transformation économique, les politiques économiques sont, en conséquence, partie intégrante des nouvelles politiques économiques que les pays africains doivent mettre en œuvre pour assurer la diversification.

Il convient aussi d'encourager la recherche-développement pour assurer la diversification. La majorité des pays ont décidé de s'appuyer sur l'accumulation des facteurs en tant que principale source de croissance économique. Or, les faits ont montré que les pays industrialisés et les nouveaux pays industriels n'ont pu réaliser de progrès importants qu'en accroissant considérablement la productivité. Financer la recherche-développement est manifestement une voie permettant aux pays africains d'améliorer le niveau de l'innovation et d'accroître la contribution de la productivité à la croissance économique. Ils pourront alors tirer le maximum d'avantages de leurs efforts de diversification.

Renforcement des institutions: condition préalable de la diversification

Pour que les politiques macroéconomiques et les politiques sectorielles et d'industrialisation donnent des résultats optimaux en matière de diversification, il faut que les pays africains renforcent leurs institutions. Les conflits et la gouvernance ont des incidences importantes sur la diversification. Il importe que les pays investissent dans les institutions de consolidation et de promotion de la paix qui pourront intervenir en amont avant l'éclatement ou la résurgence des conflits. Les pays, qui s'emploient à approfondir la diversification, devront également investir dans la création et la consolidation des institutions qui améliorent la bonne gouvernance.